



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 122182

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'aide aux personnes âgées dépendantes. En effet, d'après le rapport de Mme Hélène Gisserot, procureur général honoraire près de la Cour des comptes, publié le 20 mars 2007, les moyens actuels ne permettent pas de répondre au défi de la dépendance des personnes âgées. Le rapport de Mme Gisserot prévoit trois scénarios. Le deuxième scénario implique une hausse des prélèvements obligatoires en augmentant les dépenses publiques de 3 à 5 % par an par redéploiement (assurance-maladie) et en harmonisant la CSG (en mettant les retraités à contribution), sans pour autant écarter un recours au privé. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions concernant la possibilité de mettre en pratique le scénario n° 2 énoncé par Mme Gisserot.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122182

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3673